



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

Les métiers du numérique

Sommaire

Les métiers
du numérique :
davantage de jeunes actifs
diplômés du supérieur **P 2**

Les techniciens et
ingénieurs d'étude et
de développement en
informatique : des jeunes
actifs avec des formations
spécialisées **P 5**

Les experts et consultants
en système d'information :
une mobilité entre
entreprises plus fréquente **P 7**

Les compétences
attendues par les
employeurs dans les
métiers du numérique **P 12**

L'ESSENTIEL

Qu'elles travaillent ou non dans les secteurs du numérique, près de 1,3 million de personnes exercent un métier du numérique. Sont définis comme métiers du numérique les métiers de l'informatique, les réalisateurs et concepteurs multimédias et les chargés d'études socio-économiques et experts du traitement de la donnée.

Les métiers du numérique offrent des perspectives de recrutement pour des jeunes actifs diplômés de l'enseignement supérieur, alors que les personnes de plus de 50 ans sont sous-représentées. Les âges intermédiaires sont davantage représentés parmi les techniciens et ingénieurs d'exploitation et de maintenance et les chefs de projets et directeurs en système d'information. Les niveaux et spécialités de diplôme des techniciens de maintenance sont également assez variés. La part des femmes reste limitée dans les métiers de l'informatique ; elle est plus élevée parmi les réalisateurs et concepteurs multimédias et les chargés d'études socio-économiques.

Les mobilités entre entreprises sont plus fréquentes que pour l'ensemble des salariés pour les techniciens et ingénieurs d'étude et de développement informatique, les experts et consultants en systèmes d'information et les réalisateurs et concepteurs multimédias. En 2025, les difficultés de recrutement sont plus élevées pour les ingénieurs d'étude et de développement informatique et les experts et consultants en système d'information.

La rigueur, la capacité à être autonome ou à travailler en équipe sont les compétences comportementales les plus recherchées. De nombreuses évolutions technologiques devraient concerner le numérique dans les prochaines années. La sécurité informatique, la programmation, production de code informatique, le maintien des structures informatiques de l'entreprise, l'apprentissage de langages informatiques nouveaux, l'analyse de données massives et l'intelligence artificielle sont les principales compétences à développer selon les employeurs.

Frédéric Lainé et Olivier Rodriguez
Direction Observatoire Statistiques, Études, Évaluation et Prospective



51%
**DES PERSONNES
RECRUTÉES DANS
LES MÉTIERS DU
NUMÉRIQUE
SONT DE
JEUNES ACTIFS**

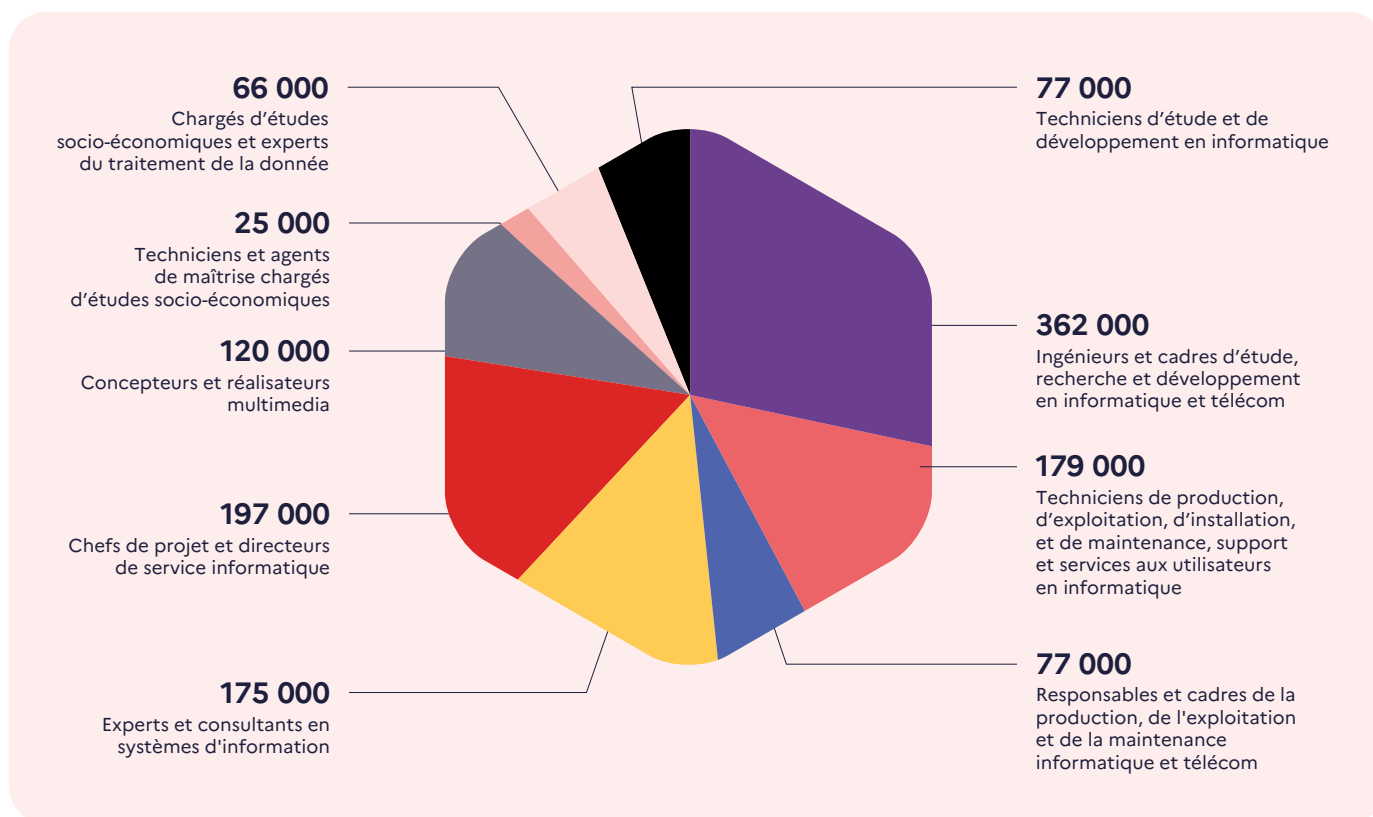
LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : DAVANTAGE DE JEUNES ACTIFS DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR

En France, sur la période 2021-2023, près de 1,3 million de personnes en moyenne exercent un métier du numérique¹. Un peu plus d'un million d'entre elles exercent un métier de l'informatique et des télécommunications : il s'agit des techniciens ou des ingénieurs d'étude et de développement informatique, des techniciens et cadres d'exploitation et de maintenance, des experts et consultants en système d'information, des chefs de projets et directeurs de service informatique. Les concepteurs et réalisateurs multimédia et les chargés d'études socio-économiques et experts du traitement de la donnée sont aussi des métiers du numérique [cf. Graphique 1].

DES MÉTIERS TRANSVERSAUX CONCENTRÉS DANS LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS

Les établissements des secteurs du numérique [cf. Encadré Sources et méthodes et France Travail, 2025] ne sont pas les seuls à employer des salariés exerçant un métier du numérique : on trouve par exemple des informaticiens dans des entreprises industrielles ou de services. Et inversement, tous les salariés des établissements du numérique n'exercent pas un métier du numérique (on peut par exemple y trouver des comptables ou des responsables commerciaux).

Graphique 1
LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE



Champ : emploi salarié et non salarié.
Source : Insee, Enquête Emploi, années 2021-2023. Calculs : France Travail.

1. Source : Enquête emploi en définissant les métiers du numérique à partir de familles professionnelles. Sont prises en compte pour les métiers du numérique les familles professionnelles suivantes (Fap 2021) : les familles professionnelles de l'informatique et des télécommunications, les techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques, les cadres chargés d'études socio-économiques et les créateurs et réalisateurs multimédia [cf. Encadré Sources et Méthodes pour la définition du champ].

Les secteurs du numérique n'emploient que 45% de ces travailleurs qui exercent un métier du numérique², ces métiers étant assez transversaux : les autres principaux secteurs employeurs sont les activités financières et d'assurance (8%), le commerce (7%) et l'administration publique (6%).

Les métiers de l'informatique et des télécommunications représentent une part plus importante de l'emploi dans les grandes métropoles et certains tissus économiques locaux (Lannion avec l'électronique et les télécommunications, Niort, Le Mans avec les assurances...) [cf. Carte 1]. Dans ces territoires, les demandeurs d'emploi retrouvant un emploi le font également proportionnellement plus souvent dans un métier du numérique [cf. Carte 2].

Un peu plus d'un demandeur d'emploi sur deux (52%) recherchant comme principal métier un métier de l'informatique retrouvait un emploi dans ce même domaine en 2022 (51% pour l'ensemble des demandeurs). Les autres emplois retrouvés sont assez divers, ils relèvent principalement de la gestion-administration des entreprises (11%) et du commerce (8%).

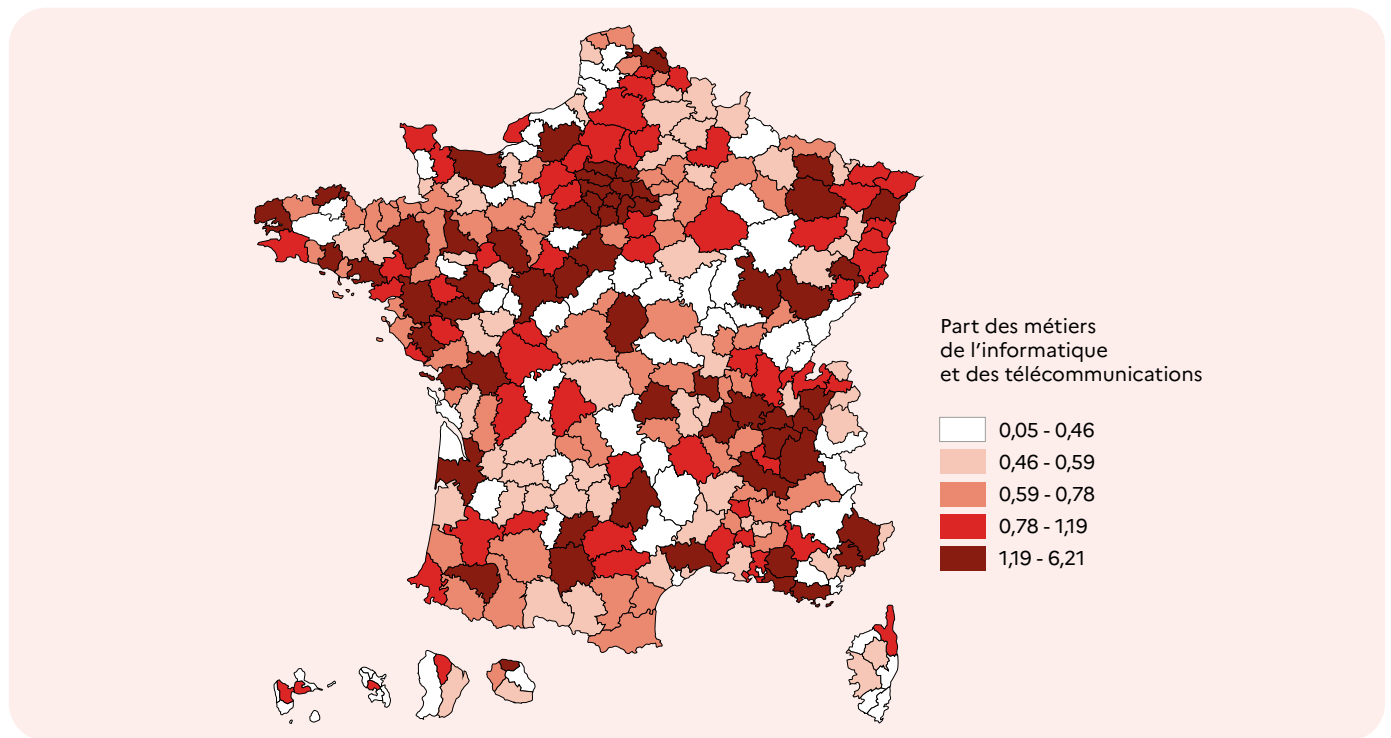
En 2025, 53,8% des projets de recrutement dans les métiers du numérique sont jugés difficiles, soit un écart de +3,6 points par rapport à l'ensemble des projets. Cet écart s'est réduit par rapport à 2024 (écart de +5,8 points) et les années 2018-2021 (+14,9 points en moyenne) ou 2015-2017 (+20,2 points).

Selon l'exercice de prospective « Les métiers en 2030 », réalisé par France Stratégie et la Dares, dans le scénario central, 126 000 emplois devraient être créés entre 2019 et 2030 dans les métiers de l'informatique et 118 000 départs en fin de carrière devraient avoir lieu. Le taux de création d'emplois projeté est supérieur à celui de l'ensemble de l'économie [cf. En savoir plus, France Stratégie, Dares, 2022 et Encadré n°1].

2. A l'inverse, 62% des personnes travaillant dans les secteurs du numérique exercent un autre métier que ceux du numérique, il s'agit notamment de métiers de la gestion et administration des entreprises (20%) et du commerce (11%), du BTP (7%, principalement des techniciens et des cadres), les ingénieurs, cadres et agents des fonctions transverses de l'industrie (5%) et les études et la recherche (5%).

Carte 1

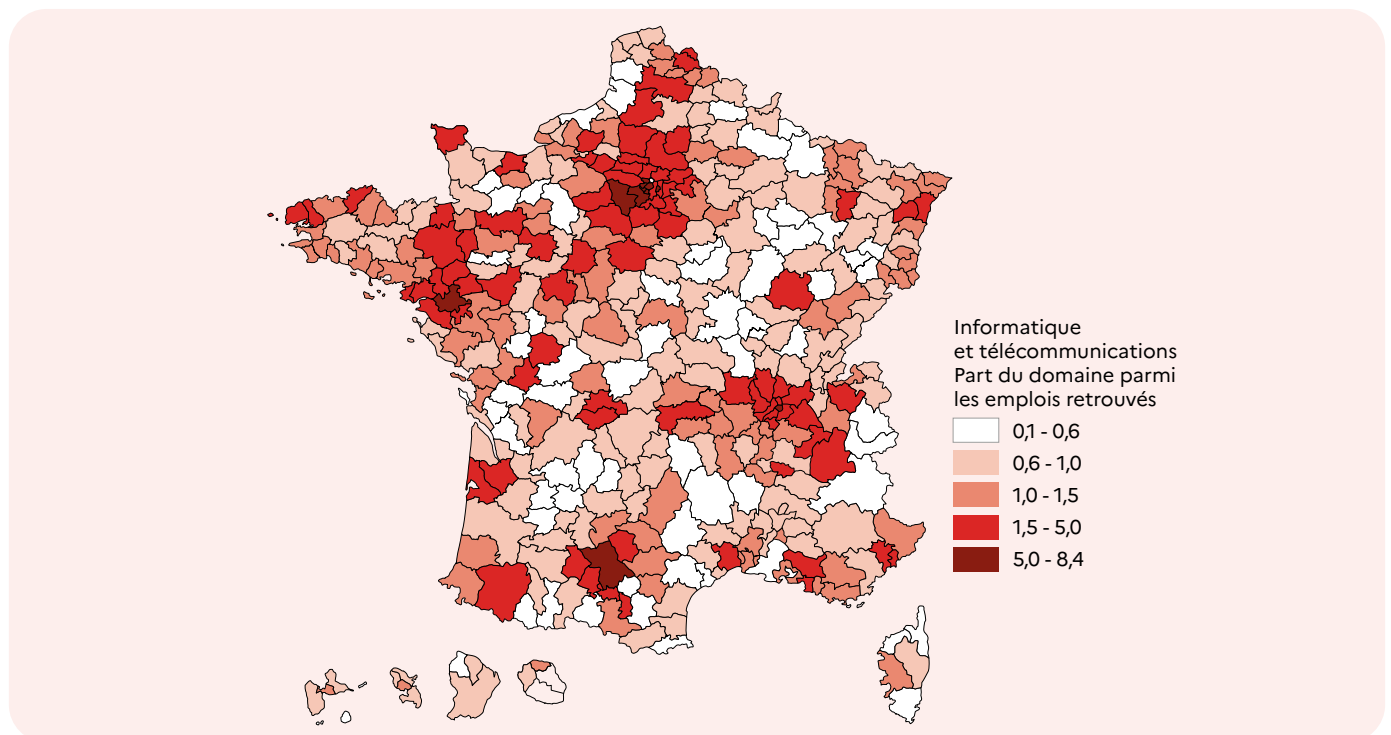
PART DES MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE DANS L'EMPLOI, PAR ZONES D'EMPLOI (EN %)



Source : Insee, recensement de population 2021.

Carte 2

PART DES MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE DANS LES EMPLOIS RETROUVÉS PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, PAR BASSINS D'EMPLOI (EN %)



Lecture : en 2022 dans le bassin d'emploi T4 de Paris Ouest la Défense, 8,3% des demandeurs d'emploi exercent un métier du domaine professionnel de l'Informatique et télécommunications à leur sortie du chômage.

Champ : emplois de plus d'un mois du secteur privé retrouvés en 2022 par les demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C.

Source : DSN 2022, Fichier historique des demandeurs d'emploi.

LES TECHNICIENS ET INGÉNIEURS D'ÉTUDE ET DE DÉVELOPPEMENT EN INFORMATIQUE : DES JEUNES ACTIFS AVEC DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Plus de la moitié (60%) des ingénieurs d'étude et de développement en informatique et télécommunications travaillent dans les secteurs du numérique [cf. **Tableau 1**] ; les autres principaux secteurs employeurs sont les activités financières et d'assurance (8%). Les techniciens d'études et de développement en informatique sont beaucoup moins nombreux que ces ingénieurs [cf. **Graphique 1**], 47% de ces techniciens travaillent dans les secteurs du numérique.

L'exercice de ces métiers exige souvent des spécialités de formation spécifiques (en informatique essentiellement). Presque les trois-quarts des ingénieurs récemment recrutés ont au moins un Bac+5. Le profil des techniciens est plus diversifié avec dans la moitié des cas un diplôme de niveau Bac+2/Bac+4 et pour un tiers d'entre eux au moins un Bac+5 [cf. **Tableaux 2 et 4**]. Parmi les offres déposées à France Travail, les employeurs demandent davantage d'expérience professionnelle que dans l'ensemble des offres.

Ces techniciens et ingénieurs sont pour autant assez jeunes : la proportion de jeunes actifs (ayant terminé leurs études initiales depuis au plus 10 ans) parmi les personnes récentes dans leur entreprise est presque le double de celle constatée dans l'ensemble des métiers [cf. **Tableau 2**]. La proportion de femmes y est faible (13% pour les ingénieurs et 17% pour les techniciens) et s'explique notamment par leur faible présence dans les filières de formations scientifiques et plus précisément en informatique [cf. **En savoir plus, Deep, 2023 ; Flecher, 2024**].

L'ancienneté dans l'entreprise est inférieure à celle de l'ensemble des salariés, en raison de la forte croissance de l'emploi et d'une mobilité entre entreprises élevée. Les techniciens et ingénieurs d'étude et de développement en informatique évoluent sur des marchés professionnels où ils peuvent valoriser leurs compétences et changer d'entreprise [cf. **En savoir plus Fondeur, 2003**]. Ceci est d'autant plus vrai dans les secteurs du numérique : l'ancienneté dans l'entreprise est en effet plus faible dans les secteurs du numérique que dans les autres secteurs du privé ou dans le secteur public.

Les difficultés de recrutement anticipées en 2025 pour les ingénieurs d'étude et de développement en informatique sont un peu plus élevées que celles de l'ensemble des métiers, elles ont notablement diminué par rapport à 2024 [cf. **Graphique 2**]. Ces difficultés sont égales à la moyenne pour les techniciens d'étude et de développement informatique, elles ont sensiblement baissé entre 2024 et 2025 (- 15 points de pourcentage).

Les demandeurs à la recherche d'un emploi de techniciens d'étude et de développement en informatique ont en majorité un niveau de formation de niveau Bac+2 à Bac+4, ceux à la recherche d'un emploi d'ingénieur ont surtout un niveau Bac+5 [cf. **Tableau 3**]. Le chômage de longue durée est supérieur à celui de l'ensemble des demandeurs pour les techniciens, ceux-ci retrouvent également moins rapidement un emploi que l'ensemble des demandeurs. Les demandeurs à la recherche d'un emploi d'ingénieurs d'étude et de développement en informatique de moins de 50 ans retrouvent un emploi à la même vitesse que celle de l'ensemble des demandeurs de la même tranche d'âge ; en revanche la vitesse de retour à l'emploi est inférieure pour les plus de 50 ans.

LES TECHNICIENS ET INGÉNIEURS D'EXPLOITATION, DE MAINTENANCE INFORMATIQUE : DES PROFILS DIVERSIFIÉS

Les techniciens de production, d'exploitation et de maintenance informatique et des télécommunications, et les responsables et cadres de la production, d'exploitation et de maintenance informatique travaillent dans un large éventail de secteurs d'activité : 39% travaillent dans les secteurs du numérique, les autres principaux secteurs employeurs sont le commerce (12% des effectifs) et l'administration publique (10%).

Les spécialités de formation³ des cadres sont spécifiques, les spécialités des techniciens sont un peu plus variées : informatique et spécialités industrielles ou tertiaires. Les cadres et responsables de l'exploitation et de la maintenance récemment recrutés ont en majorité un Bac+5, un peu plus d'un tiers ont un diplôme de niveau Bac+2 à Bac+4 [cf. **Tableaux 2 et 4**]. De leur côté, les techniciens sont majoritairement diplômés du supérieur mais les diplômés du secondaire représentent plus du tiers des techniciens qui sont récents dans leur entreprise. Pour les cadres, une expérience préalable dans le même métier est fortement demandée, les exigences sont moindres pour les techniciens tout en demeurant supérieures à celles de l'ensemble des métiers.

Les techniciens et cadres de l'exploitation et de la maintenance informatique récemment recrutés sont moins jeunes que leurs homologues chargés des études et du développement informatique : la part des jeunes débutants et celle des personnes d'âge intermédiaire est proche de celle de l'ensemble des métiers ; celle des plus de 50 ans est toutefois inférieure.

La présence des femmes est limitée (22% pour les cadres et 18% pour les techniciens récemment recrutés). Techniciens et cadres n'ont pas la même ancienneté en entreprise : chez les techniciens l'ancienneté dans l'entreprise est moindre que dans l'ensemble de la population salariée, chez les cadres elle est supérieure, une partie d'entre eux ayant sans doute accédé à la position de cadre par promotion interne.

3. Il s'agit de la spécialité de formation du plus haut niveau de diplôme obtenu.

Pour les techniciens d'exploitation et de maintenance informatique, les difficultés de recrutement anticipées en 2025 sont égales à celles de l'ensemble des métiers. Cette situation s'écarte de celles des années passées pour lesquelles les difficultés de recrutement étaient supérieures. À l'inverse, pour les responsables d'exploitation et de maintenance informatique, les difficultés de recrutement en 2025 sont inférieures à la moyenne.

Un peu plus de la moitié des demandeurs à la recherche d'un emploi de techniciens de l'exploitation et de la maintenance informatique ou des télécommunications a un niveau de formation du supérieur et 37% ont un niveau de formation du secondaire. Les demandeurs à la recherche d'un emploi de cadres de l'exploitation ou de la maintenance informatique ont pour l'essentiel un niveau de formation du supérieur.

Les demandeurs d'un emploi de technicien de l'exploitation et de la maintenance informatique accèdent moins rapidement à l'emploi que l'ensemble des demandeurs (en particulier ceux spécialisés dans la maintenance informatique), la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée est également plus élevée. Une discordance assez forte existe entre la localisation des offres d'emploi et celle des demandeurs.

Pour les demandeurs d'emploi cadres, l'accès à l'emploi est proche de celle de l'ensemble des demandeurs, il en est de même de la proportion de demandeurs de longue durée.

Tableau 1
CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES EN EMPLOI DANS LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Métiers	Nombre d'emplois	Part travaillant dans les secteurs du numérique (en %)	Non salariés (en %)	Moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise (en %)	Ancienneté dans l'entreprise entre 1 et 4 ans (en %)	Lien formation-emploi
Techniciens d'étude et de développement en informatique	77 000	47	12	20	33	8
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom	362 000	60	8	16	36	9
Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	179 000	38	7	19	29	6
Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom	77 000	41	4	8	22	9
Experts et consultants en systèmes d'information	175 000	62	11	15	34	8
Chefs de projet et directeurs de service informatique	197 000	42	3	12	27	7
Concepteurs et réalisateurs multimedia	120 000	14	41	26	32	nd
Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques et experts du traitement de la donnée	25 000	9	0	21	28	3
Chargés d'études socio-économiques et experts du traitement de la donnée de niveau cadre	66 000	20	2	19	30	5
Ensemble des métiers du numérique	1 277 000	45	10	16	31	
Ensemble des métiers	28 304 000	5	13	17	26	

Guide de lecture : 47% des techniciens d'étude et de développement travaillent dans les secteurs du numérique.

Le lien formation-emploi traduit la relation entre spécialité de formation et métier. Il prend une valeur entre 1 et 10. Les valeurs les plus élevées traduisent les situations où les salariés exerçant le métier ont des spécialités de formations qui se restreignent à quelques spécialités ou ont des spécialités de formation spécifiques (c'est-à-dire qu'elles se démarquent des spécialités les plus courantes pour l'ensemble des personnes en emploi). À l'inverse, les valeurs les plus faibles correspondent à des situations où les spécialités de formation sont assez diverses et se distinguent peu de celles de l'ensemble des actifs en emploi. La spécialité de formation est celle du plus haut niveau de diplôme obtenu. Cf. Sources et méthodes. Les valeurs surlignées correspondent à des valeurs supérieures de 20% à la moyenne générale.

Source : Insee, Enquête Emploi, années 2021-2023. Calculs : France Travail.

LES EXPERTS ET CONSULTANTS EN SYSTÈME D'INFORMATION : UNE MOBILITÉ ENTRE ENTREPRISES PLUS FRÉQUENTE

Près des deux-tiers (62%) des experts et consultants en système d'information travaillent dans les secteurs du numérique et un sur dix est indépendant. Leur niveau de diplôme est élevé (71% de ceux qui sont récents dans l'entreprise ont au moins un Bac+5) et ils ont des spécialités de formation spécifiques. Les jeunes débutants ou les personnes d'âge intermédiaire forment l'essentiel des personnes arrivées récemment dans l'entreprise, les plus de 50 ans sont en revanche sous-représentés, il en est de même des femmes.

Une expérience professionnelle dans le métier est plus souvent demandée que dans l'ensemble des métiers. L'ancienneté dans l'entreprise est par ailleurs inférieure à celle de l'ensemble des salariés en raison d'une mobilité inter-entreprises plus fréquente : comme les techniciens et ingénieurs d'étude et de développement informatique, ces experts évoluent sur des marchés professionnels où ils valorisent leurs compétences en changeant d'entreprise.

Les difficultés de recrutement anticipées en 2025 pour les experts et consultants en système d'information sont un peu plus élevées que celles de l'ensemble des métiers, même si elles ont fortement diminué entre 2024 et 2025 (- 15 points). Les demandeurs d'emploi retrouvent un emploi avec la même célérité que l'ensemble des demandeurs.

LES CHEFS DE PROJET ET DIRECTEURS DE SERVICE INFORMATIQUE : DAVANTAGE DE PERSONNES D'ÂGE INTERMÉDIAIRE

Les chefs de projets et directeurs de service informatique travaillent pour 42% d'entre eux dans les secteurs du numérique. Les autres principaux secteurs sont les activités financières et d'assurance (11%) et le commerce (9%).

Les salariés exerçant ces professions ont des spécialités de formation spécifiques. Ils sont recrutés en majorité à un niveau de diplôme au moins égal à Bac+5 ; un peu moins d'un tiers possède un Bac+2 à Bac+4. Une expérience professionnelle antérieure est presque toujours demandée pour devenir chef de projet informatique, de telle sorte que les personnes d'âge intermédiaire sont majoritaires parmi les personnes récemment recrutées. Les femmes représentent quant à elles près de 30% des effectifs arrivés récemment dans l'entreprise. L'ancienneté dans l'entreprise est un peu plus élevée que celle de l'ensemble des salariés.

Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs en 2025 sont proches de celles de l'ensemble des métiers. Le retour à l'emploi des demandeurs d'un emploi de chef de projet ou directeur d'un service informatique est un peu moins rapide que celui de l'ensemble des demandeurs. Ils sont par ailleurs plus âgés que l'ensemble des demandeurs : 41% a au moins 50 ans. La proportion de demandeurs d'emploi de longue durée reste cependant proche de celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Tableau 2
PROFIL DES PERSONNES RÉCEMMENT RECRUTÉES DANS LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Métiers	PROFILS DES PERSONNES RÉCEMMENT RECRUTÉES (ANCIENNETÉ INFÉRIEURE À 7 ANS)								
	Profil selon l'âge			Profil selon le diplôme					
	Jeunes actifs (en %)	Age intermédiaire (en %)	50 ans ou plus (en %)	Non diplômés (en %)	CAP-BEP ou Bac (en %)	BAC +2/3/4 (en %)	BAC+5 ou plus (en %)	Temps partiel (%)	Femmes (en %)
Techniciens d'étude et de développement en informatique	65	30	5	1	16	52	31	5	17
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom	62	32	6	1	4	23	72	4	13
Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	40	49	11	5	34	52	10	8	18
Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom	39	51	11	3	5	37	55	1	22
Experts et consultants en systèmes d'information	47	43	10	2	4	23	71	5	20
Chefs de projet et directeurs de service informatique	32	54	14	1	6	31	62	4	29
Concepteurs et réalisateurs multimedia	55	34	11	4	14	46	36	18	47
Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques et experts du traitement de la donnée	61	34	6	0	9	36	55	0	65
Chargés d'études socio-économiques et experts du traitement de la donnée de niveau cadre	57	37	6	0	2	12	86	8	48
Ensemble des métiers du numérique	51	40	9	2	10	32	56	6	24
Ensemble des métiers	37	45	18	13	42	27	19	18	49

Les personnes récemment recrutées ont une ancienneté moyenne dans l'entreprise de 2,5 ans.

Les jeunes actifs sont les jeunes ayant terminé leurs études depuis au plus 10 ans.

Guide de lecture : 17% des techniciens d'études et de développement informatique récemment recrutés sont des femmes. Les valeurs surlignées correspondent à des valeurs supérieures de 20% à la moyenne générale.

Champ : personnes ayant terminé leurs études et ayant une ancienneté dans l'entreprise inférieure à 7 ans.

Source : INSEE, Enquête Emploi 2021-2023 ; Calculs : France Travail.

LES CONCEPTEURS ET RÉALISATEURS MULTIMÉDIA : DE NOMBREUX JEUNES ACTIFS

Les concepteurs et réalisateurs multimédia sont par exemple infographistes, rédacteurs de contenus web ou concepteurs de jeux vidéo⁴. Ils travaillent dans un vaste ensemble de secteurs d'activité. Seuls 14% d'entre eux travaillent dans les secteurs du numérique, les autres secteurs principaux sont les autres activités spécialisées scientifiques et techniques⁵ (23% des emplois), les arts et spectacles et activités récréatives (14%), le commerce (8%) et l'imprimerie. Deux emplois sur cinq sont exercés par des travailleurs à leur compte.

Les personnes recrutées sont assez jeunes : 55% sont de jeunes actifs (contre 37% pour l'ensemble des métiers) et sont essentiellement des diplômés du supérieur (Bac+2 à Bac+4 ou Bac+5 et plus). Les personnes de 50 ans ou plus sont toutefois plus nombreuses parmi les non-salariés (17% contre 6% chez les salariés). La proportion de femmes est plus importante que dans les métiers de l'informatique : elle s'élève à 47% parmi ceux arrivés récemment dans l'entreprise. Le temps partiel est plus développé que dans les autres métiers du numérique.

L'ancienneté dans l'entreprise des salariés est plus faible que celle de l'ensemble des salariés ; la mobilité entre entreprises est en effet élevée, de même que les allers-retours entre emploi et chômage. Ces métiers ne sont pas en tension de recrutement. De façon corolaire, le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi est moins rapide que celui de l'ensemble des demandeurs.

Les demandeurs à la recherche d'un emploi de concepteur et réalisateur multimédia sont plus jeunes que l'ensemble des demandeurs. Une large majorité a par ailleurs un niveau de formation de l'enseignement supérieur. La proportion de demandeurs d'emploi en activité réduite est supérieure à celle des autres métiers du numérique, témoignant d'une activité à temps partiel plus importante quand un emploi est retrouvé.

LES CHARGÉS D'ÉTUDES SOCIOÉCONOMIQUES ET EXPERTS DU TRAITEMENT DE LA DONNÉE : DES MÉTIERS MIXTES

Les chargés d'études économiques et experts du traitement de la donnée (data analyst, data scientist...) travaillent peu dans le secteur du numérique (9% pour les techniciens et agents de maîtrise et 20% pour les ingénieurs). Les principaux secteurs employeurs sont l'administration publique (20% des effectifs), les activités financières et d'assurance (12%) et les autres activités de service (8%). Les personnes récemment recrutées dans ces métiers sont presque toutes diplômées du supérieur, avec essentiellement des titulaires d'au moins un Bac +5 pour les cadres. Les spécialités de formation des salariés sont assez diverses car le métier peut être exercé par des personnes venant de disciplines différentes (économie, statistiques, mathématiques...). Les jeunes actifs sont plus nombreux que dans l'ensemble des métiers. Ces métiers sont mixtes : les femmes représentent 47% des effectifs pour les cadres et 65% pour les techniciens.

Pour les cadres une expérience antérieure dans le même métier est beaucoup plus fréquemment demandée que dans l'ensemble des métiers. Par ailleurs, l'ancienneté dans l'entreprise des salariés est plus faible que celle de l'ensemble de la population salariée.

Les difficultés de recrutement en 2025 sont inférieures à celles de l'ensemble des métiers. Le retour à l'emploi des techniciens chargés d'études économiques est moins rapide que celui de l'ensemble des demandeurs. En revanche, pour une même tranche d'âge, les demandeurs à la recherche d'un emploi de cadre retrouvent un emploi avec la même vitesse que l'ensemble des demandeurs.

Les demandeurs d'un emploi de chargé d'études socio-économiques sont plus jeunes que l'ensemble de la population à la recherche d'un emploi et ont presque tous un niveau de formation de l'enseignement supérieur. La proportion de demandeurs d'emplois de longue durée est proche de celle de l'ensemble des demandeurs pour les techniciens, elle est en revanche inférieure pour les cadres.

4. Cette famille professionnelle comprend également des créateurs de supports visuels.

5. Ce secteur rassemble principalement les activités spécialisées de design, la publicité et les études de marché.

Tableau 3

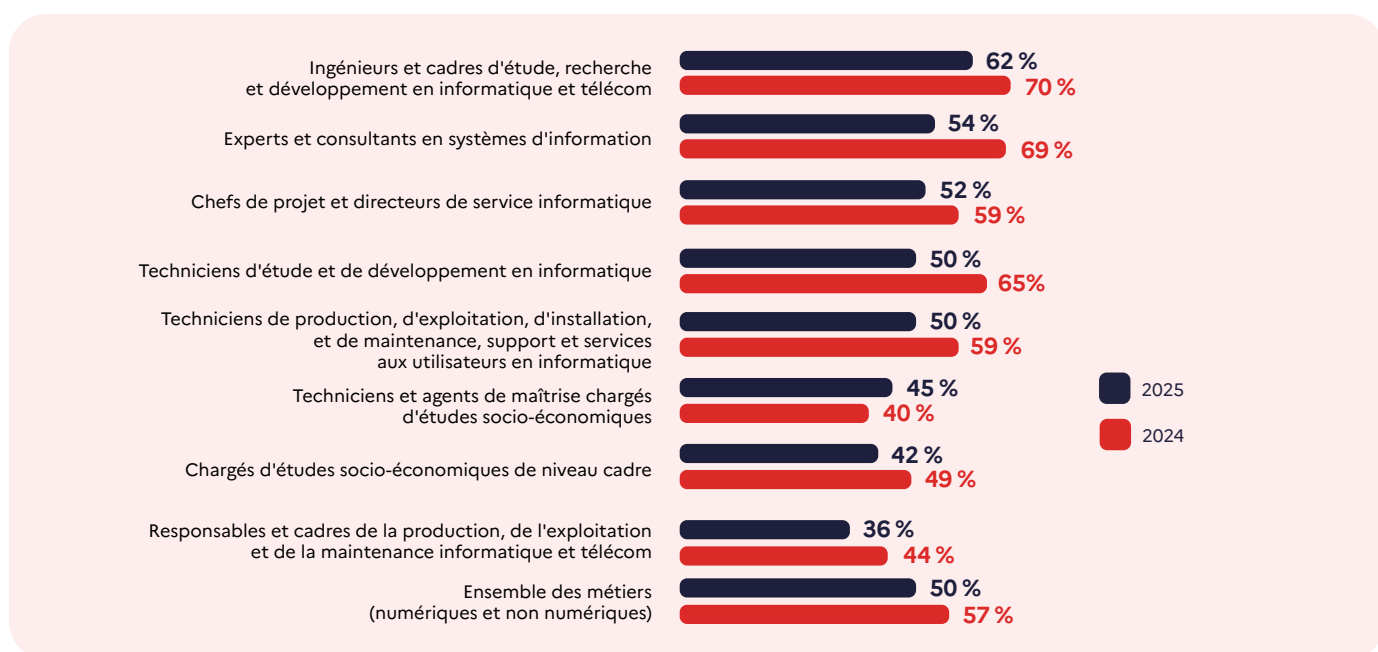
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI RECHERCHANT UN EMPLOI DANS LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Métiers	Moins de 30 ans (en %)	50 ans ou plus (en %)	Part des demandeurs d'emploi en activité réduite (en %)	Demandeurs d'emploi de longue durée * (en %)	Niveau infra CAP-BEP (en %)	Niveau CAP-BEP (en %)	Niveau Bac (en %)	Niveau Bac+2/3/4 (en %)	Niveau Bac+5 ou plus (en %)
Techniciens d'étude et de développement en informatique	44	7	30	24	5	4	15	57	18
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom	30	14	31	18	2	1	3	26	69
Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	35	19	29	29	7	9	26	51	7
Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom	22	26	31	21	5	5	11	52	27
Experts et consultants en systèmes d'information	27	19	33	16	3	1	3	21	73
Chefs de projet et directeurs de service informatique	14	38	36	21	3	1	3	27	66
Concepteurs et réalisateurs multimedia	43	12	45	16	4	3	12	51	30
Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques et experts du traitement de la donnée	44	10	29	20	2	1	6	37	54
Chargés d'études socio-économiques et experts du traitement de la donnée de niveau cadre	45	8	27	15	1	0	1	10	88
Ensemble des métiers du numérique	37	15	35	21	4	3	12	42	38
Ensemble des métiers	27	27	42	19	19	26	23	23	10

* Part (en %) des demandeurs d'emploi A, B, C restés 12 mois sans emploi (catégorie A) pendant les 15 derniers mois.
 Les valeurs surlignées correspondent aux valeurs supérieures de 10% à la moyenne de l'ensemble des métiers.
 Guide de lecture : 44% des demandeurs d'emploi de techniciens d'études et de développement informatique ont moins de 30 ans.
 Source : France Travail STMT, demandeurs d'emploi de catégories A, B et C en décembre 2024, données brutes.

Graphique 2

LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE EN 2025



Lecture : en 2025, 62 % des projets de recrutement pour les métiers d'ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique sont jugés difficiles.
 Source : France Travail, BMO 2024 et 2025.

Tableau 4
LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE, VUE D'ENSEMBLE

Métiers	Niveaux de diplôme principaux*	Spécialités de formation	Âges dominants*	Présence des femmes*	Non salariat*, ancienneté dans l'entreprise	Difficultés à recruter en 2025	Retour à l'emploi des demandeurs d'emploi
Techniciens d'étude et de développement en informatique	Diplômes du supérieur	Spécifiques	Jeunes actifs	Présence limitée	12% de non-salariés Mobilité entre entreprises élevée	Proches de la moyenne	Plus difficile que la moyenne
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom	Bac+5	Spécifiques	Jeunes actifs	Présence limitée	8% de non-salariés Mobilité entre entreprises élevée	Elevées	Proche de la moyenne pour les moins de 50 ans, plus difficile pour les plus de 50 ans
Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance en informatique	Diplômes du secondaire ou du supérieur	Assez variées	Jeunes actifs, âges intermédiaires	Présence limitée	7% de non-salariés Ancienneté dans l'entreprise plus faible	Proches de la moyenne	Plus difficile que la moyenne
Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom	Bac+2/Bac+4 ou Bac+5	Spécifiques	Jeunes actifs, âges intermédiaires	Présence limitée	Ancienneté dans l'entreprise plus élevée	Inférieures à la moyenne	Proche de la moyenne
Experts et consultants en systèmes d'information	Bac+5	Spécifiques	Plus de 50 ans sous-représentés	Présence limitée	11% de non-salariés Ancienneté dans l'entreprise plus faible	Elevées	Proche de la moyenne
Chefs de projet et directeurs de service informatique	Bac+2/Bac+4 ou Bac+5	Spécifiques	Age intermédiaire	Présence limitée	Ancienneté dans l'entreprise un peu plus élevée	Proches de la moyenne	Un peu plus difficile que la moyenne
Concepteurs et réalisateurs multimédia	Diplômes du supérieur	nd	Jeunes actifs	47% des effectifs	40% de non-salariés Ancienneté dans l'entreprise faible	Inférieures à la moyenne	Plus difficile que la moyenne
Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques et experts du traitement de la donnée	Diplômes du supérieur	Assez variées	Jeunes actifs	65% des effectifs	Ancienneté dans l'entreprise un peu plus faible	Inférieures à la moyenne	Plus difficile que la moyenne
Chargés d'études socio-économiques, experts du traitement de la donnée de niveau cadre	Bac+5	Assez variées	Jeunes actifs	La moitié des effectifs	Ancienneté dans l'entreprise plus faible	Inférieures à la moyenne	Proche de la moyenne

*parmi les personnes récemment recrutées.

ENCADRÉ N°1

Zoom sur les métiers de l'informatique à l'horizon 2030

France Stratégie et la Dares ont publié un exercice de prospective des métiers et qualifications à l'horizon 2030 [France Stratégie, 2022]. Entre 2019 et 2030, 126 000 emplois seraient créés dans les métiers de l'informatique [cf. Tableau 5], pour l'essentiel ces créations bénéficieraient aux ingénieurs de l'informatique. La demande d'informaticiens resterait en effet importante dans le contexte de transformation numérique de l'économie, le taux de création d'emplois serait supérieur dans les métiers

de l'informatique à celui de l'ensemble des métiers. Le nombre de départs en fin de carrière sur la même période est estimé à 118 000 ; le taux de départ est inférieur à celui de l'ensemble des métiers en raison d'une plus faible proportion de séniors dans les métiers de l'informatique. Au total les besoins de recrutement (créations d'emploi + départs en fin de carrière) sont estimés à 244 000. Rapportés aux nombres d'emplois initiaux ces besoins de recrutement sont supérieurs à ceux de l'ensemble de l'économie.

Tableau 5

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI, DES DÉPARTS EN FIN DE CARRIÈRE, DES BESOINS DE RECRUTEMENT ET DES JEUNES DÉBUTANTS PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE (FAP) DANS LES MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE SUR LA PÉRIODE 2019-2030 (EN MILLIERS)

Famille professionnelle = FAP *	Emploi en 2019 en milliers	1 Créations nettes d'emploi	2 Départs en fin de carrière	1+2 Besoins de recrutement	3 Jeunes débutants	1+2-3 Déséquilibre partiel
Employés et opérateurs de l'informatique	44	4	9	12	18	-6
Techniciens de l'informatique	175	7	34	41	69	-27
Ingénieurs de l'informatique	437	115	75	190	156	35
Ensemble du domaine M – Informatique	656	126	118	244	243	2

*Nomenclature des familles professionnelles 2009. Le champ des métiers de l'informatique en termes d'emplois est différent de celui de la nomenclature des familles professionnelles 2021 (intégration de la fonction publique notamment).

Définition : Besoins de recrutement et postes à pourvoir : pour un métier donné, les besoins de recrutement ou postes à pourvoir sont la somme des créations nettes d'emplois et des départs en fin de carrière. Une partie de ces postes seront pourvus par des personnes en emploi qui changent de métier et des personnes qui ne sont pas en emploi (jeunes débutants, chômeurs, inactifs, immigrés). Les départs en fin de carrière (ou cessations d'activité) sont des sorties définitives de l'emploi à partir de 51 ans. Ils regroupent les départs en retraite mais également des départs pour raison de santé, chômage ou encore inactivité (hors départs en retraite). Un jeune débutant est un jeune en emploi, diplômé ou non, de moins de 39 ans, sorti du système éducatif trois ans auparavant. Le déséquilibre partiel est déterminé en mettant en regard ces besoins de recrutement avec les arrivées de jeunes sortants de formation initiale débutant en emploi.

Source : Dares, France Stratégie, Les métiers en 2030, Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications.

LES CANAUX DE RECRUTEMENT JUGÉS LES PLUS PERTINENTS SONT LE RECOURS AUX RÉSEAUX PROFESSIONNELS ET PERSONNELS ET LES OFFRES D'EMPLOI

Près de 40% des employeurs des secteurs du numérique classent les réseaux professionnels et personnels comme faisant partie des deux canaux offrant les candidatures les plus pertinentes⁶. La publication d'offres d'emploi est plus souvent mentionnée que pour l'ensemble des employeurs (41% contre 32%). Les salariés ayant déjà travaillé dans l'entreprise sont cités par 18% des établissements et la consultation de CV sur les cvthèques et les réseaux sociaux par 23% d'entre eux (soit une proportion supérieure à celle de la moyenne qui s'élève à 15%) ; viennent ensuite les candidatures spontanées (21%) et les agences d'intérim et cabinets de recrutement (19%). Les intermédiaires publics sont moins cités que pour l'ensemble des employeurs.

Interrogés par ailleurs sur les canaux de recrutement mobilisés lors du dernier recrutement dans un métier de l'informatique pour un contrat d'une durée de plus d'un mois⁷, les employeurs citent en premier lieu les réseaux professionnels et personnels et la publication d'offres d'emplois (dans deux tiers des cas) et l'étude des candidatures spontanées. La consultation de profil sur internet est davantage citée que dans les autres métiers. Certains canaux ayant permis l'embauche du candidat retenu finalement sont davantage mentionnés pour les métiers de l'informatique : il s'agit des relations professionnelles et personnelles, des cabinets de recrutement et des profils consultés sur internet.

Pour recruter, la méthode de recrutement par simulation (MRS) mise en œuvre par France Travail peut être mobilisée pour évaluer les candidats au métier de codeur-développeur [cf. [En savoir plus, Aboubadra, Brochier, 2020](#)]. Cette méthode de recrutement consiste à présélectionner des candidatures sur la base de leurs habiletés (pour le métier de codeur développeur sept habiletés ont été définies : respecter les codes et consignes, communiquer, s'adapter au changement, prendre des initiatives, se repérer dans un processus, créer, recueillir et analyser des données).

LES COMPÉTENCES ATTENDUES PAR LES EMPLOYEURS DANS LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

LA RIGUEUR, L'AUTONOMIE ET LA CAPACITÉ A TRAVAILLER EN ÉQUIPE SONT LES COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES LES PLUS RECHERCHÉES

Dans les offres d'emploi déposées à France Travail, les employeurs ont la possibilité de mentionner trois « savoir-être professionnels » demandés, parmi une liste de 16 qui leur sont proposés. La rigueur et les capacités à être autonome ou à travailler en équipe sont les trois compétences comportementales les plus souvent mentionnées par les employeurs pour les offres d'emploi concernant les métiers du numérique [cf. [Tableau 6](#)]. Prendre des initiatives et être force de proposition est également mis en avant pour les chefs de projet informatique, les concepteurs et réalisateurs multimédia et les chargés d'études socioéconomiques, tandis que la capacité d'écoute est davantage mentionnée pour les techniciens d'exploitation et de maintenance informatique. La créativité est plus souvent soulignée pour les techniciens et ingénieurs d'étude et de développement ainsi que pour les concepteurs et réalisateurs multimédia. Au-delà de ces compétences, les employeurs mettent également en avant bien entendu la nécessité de maîtriser les outils numériques propres à leurs métiers et, pour certains d'entre eux de savoir coder [cf. [En savoir plus, Lainé, Matus, 2021 ; France Travail, 2024](#)]. Les compétences en littératie de niveau complexe (savoir rédiger un document d'au moins 3 pages par exemple) sont demandées chez les informaticiens ; il en est de même des compétences en calcul et numératie, et de la maîtrise de l'anglais pour une très large majorité d'entre eux [cf. [En savoir plus, Bonnet, Lainé, 2023](#)].

6. Source : enquêtes complémentaires Besoins en main d'œuvre 2022 et 2024.

7. Source : enquête complémentaire BMO 2023.

Tableau 6
LES SAVOIR-ÊTRE PROFESSIONNELS DEMANDÉS PAR LES RECRUTEURS
LORS DU DÉPÔT DE L'OFFRE D'EMPLOI (EN %)

Métiers	Faire preuve de rigueur et de précision	Faire preuve d'autonomie	Travailler en équipe	Prendre des initiatives et être force de proposition	Organiser son travail selon les priorités et les objectifs	Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie	Faire preuve de créativité et d'inventivité
Techniciens d'étude et de développement en informatique	67	67	63	10	14	6	25
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom	68	73	59	10	16	5	26
Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	66	57	47	9	19	35	1
Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom	67	74	55	22	13	16	3
Experts et consultants en systèmes d'information	55	65	68	29	21	8	2
Chefs de projet et directeurs de service informatique	25	62	72	61	26	7	3
Concepteurs et réalisateurs multimédia	36	33	33	46	18	9	38
Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques	85	25	66	49	22	3	3
Chargés d'études socio-économiques	76	30	60	57	21	9	3
Ensemble des métiers du numérique	62	61	57	20	18	16	11
Ensemble des métiers	65	52	53	9	31	21	3

Lecture : Pour 67% des offres de techniciens d'étude et de développement en informatique, faire preuve de rigueur et de précision fait partie des trois principaux savoir-être professionnels demandés par les employeurs. Les valeurs surlignées correspondent aux valeurs supérieures à la moyenne de l'ensemble des métiers.
 Source : France Travail, offres diffusées par France Travail, juillet 2023 à juin 2024.

LES ÉVOLUTIONS DES COMPÉTENCES DANS LES SECTEURS DU NUMÉRIQUE : DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

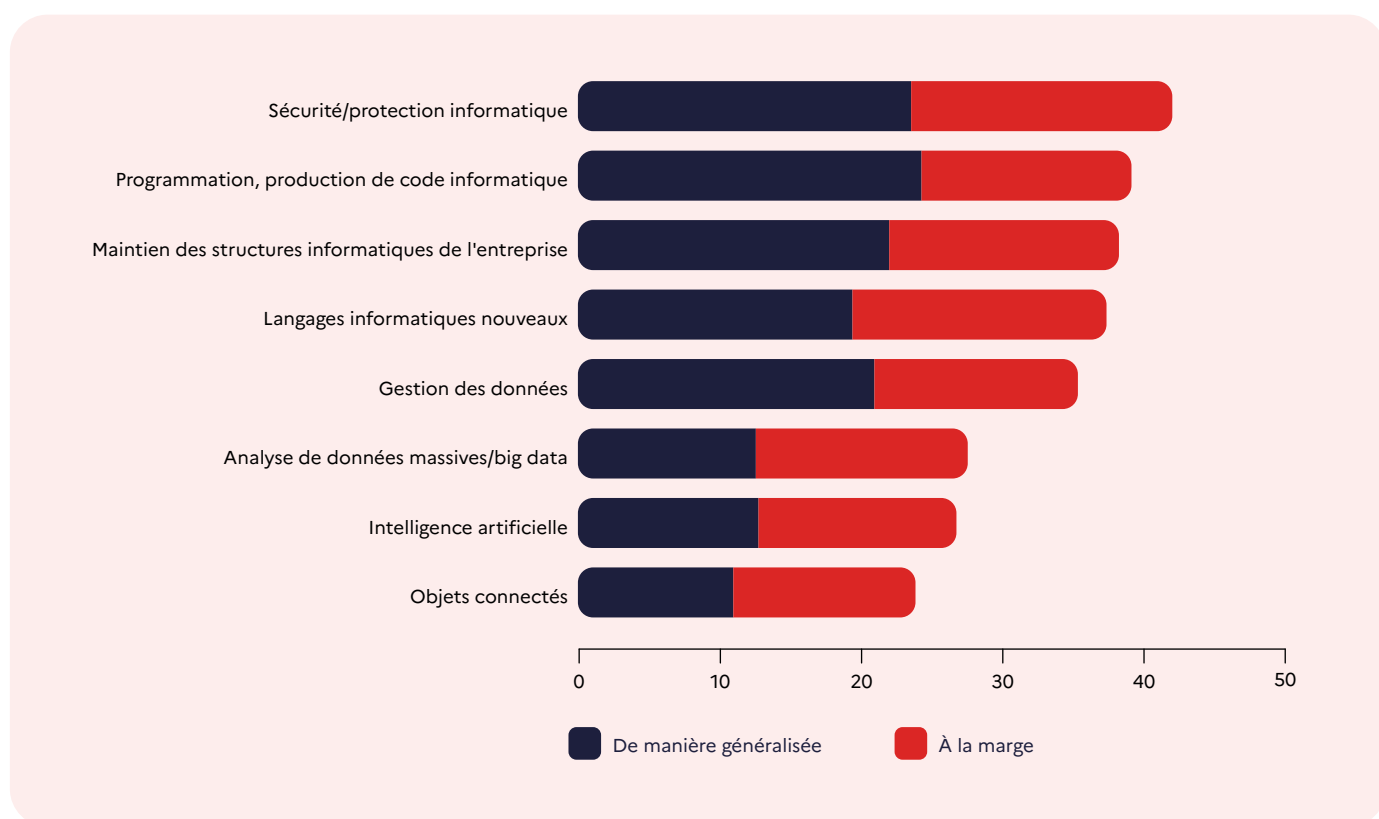
De nombreuses mutations liées à la transition numérique concernent les secteurs et métiers du numérique dans les prochaines années [cf. **En savoir plus, Aboubadra & Brochier, 2020**]. Ainsi, se développent les technologies cognitives (analyse avancée et big data, intelligence artificielle...), celles de la connectivité (objets connectés, plateformes énergétiques intelligentes, jumeaux numériques, systèmes embarqués...), de la visualisation (réalité virtuelle, outil de simulation...), les technologies de décentralisation (qui permettent le développement de systèmes interdépendants mais sans gestion centrale), les technologies d'environnement digital (outil de travail digitalisé comme les formations en ligne) et enfin la cybersécurité.

Interrogés dans les enquêtes complémentaires BMO 2023 et 2024 sur les compétences à faire évoluer ou à développer chez leurs salariés, 42% des employeurs des secteurs du numérique (hors ingénierie et conseil pour la gestion) citent la sécurité et la protection informatique. La programmation, production de code informatique, le maintien des structures informatiques de l'entreprise et l'apprentissage de langages informatiques nouveaux sont citées par près de 40% des établissements et la gestion des données par 37% d'entre eux. Sont mentionnées ensuite l'analyse de données massives et l'intelligence artificielle [Cf. **Graphique 3**]. Enfin, les compétences dans les objets connectés sont évoquées par un quart des établissements. Les métiers en prise directe avec la diffusion de l'intelligence artificielle devraient ainsi continuer à se développer, comme les data scientists et data engineers, les ingénieurs et responsables de projets IA et les experts en cybersécurité. L'IA a vocation également à assister les développeurs dans leurs tâches de programmation et peut être intégrée dans les tests informatiques et la maintenance.

Par rapport à d'autres secteurs d'activité plus directement affectés, l'impact de la transition écologique en termes de nouvelles méthodes de travail, de nouvelles compétences ou d'évolution du nombre d'emploi est perçu avec moins d'acuité par les employeurs des secteurs du numérique [cf. **En savoir plus, Lainé, Matus, 2021**]. Toutefois, pour diminuer l'empreinte environnementale du numérique, une adaptation des compétences ou des méthodes de travail peut s'avérer nécessaire [cf. **En savoir plus OPIIEC, 2023 ; APEC, 2023b**].

Graphique 3

DOMAINES DE COMPÉTENCES À DÉVELOPPER SELON LES EMPLOYEURS (EN %)



Champ : établissements des secteurs du numérique, hors audiovisuel
Source : France Travail, enquêtes complémentaires BMO 2023 et 2024.

Sources et méthodes

LES NOMENCLATURES UTILISÉES

FAMILLES PROFESSIONNELLES PRISES EN COMPTE DANS LE PORTRAIT DES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Les FAP sont l'une des principales nomenclatures de métiers. Leur construction résulte d'un rapprochement entre la nomenclature des « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'INSEE dans les différentes sources sur l'emploi pour codifier les professions et le ROME utilisé par France Travail pour coder les emplois recherchés par les demandeurs ainsi que les offres déposées par les entreprises. Les FAP regroupent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. Ce portrait de métiers mobilise la nomenclature des familles professionnelles, dite FAP2021.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/la-nomenclature-des-familles-professionnelles-2021#:~:text=La%20PCS%202020%20offre%20un,marins%20des%20conducteurs%20de%20train.>

- M1X80 : Techniciens d'étude et de développement en informatique
- M2X90 : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom
- M1X81 : Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
- M2X92 : Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom
- M2X91 : Chefs de projet et directeurs de service informatique
- M2X93 : Experts et consultants en systèmes d'information
- L4X82 : Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques
- L5X93 : Chargés d'études socio-économiques (niveau cadre)
- U1X82c : Réalisateur et concepteurs multimédia

Ces familles professionnelles correspondent à des familles de métiers dont les contours correspondent à des ROME retenus dans ce portrait de métiers.

A noter que d'autres définitions des contours des métiers du numérique existent. L'Insee a créé un agrégat ad hoc pour repérer les professions du numériques [cf. [en savoir plus, Desjonquères & al., 2019 et Insee, 2024](#)]. Dans le ROME sont répertoriés également des ROME parties prenantes de la transition numérique [cf. [En savoir plus, France Travail, 2024](#)].

LES SECTEURS DU NUMÉRIQUE

Les secteurs du numérique retenus sont ceux pris en compte dans le portrait sectoriel du numérique [\[En savoir plus, France Travail, 2025\]](#).

42.22Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications
58.12Z	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses
58.21Z	Édition de jeux électroniques
58.29A	Édition de logiciels système et de réseau
58.29B	Edition de logiciels outils de développement et de langages
58.29C	Edition de logiciels applicatifs
61.10Z	Télécommunications filaires
61.20Z	Télécommunications sans fil
61.30Z	Télécommunications par satellite
61.90Z	Autres activités de télécommunication
62.01Z	Programmation informatique
62.02A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques
62.02B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
62.03Z	Gestion d'installations informatiques
62.09Z	Autres activités informatiques
63.11Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes
63.12Z	Portails Internet
70.22Z	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
71.12B	Ingénierie, études techniques
74.90B	Activités spécialisées scientifiques et techniques diverses
95.11Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques

Les sources statistiques

STATISTIQUES SUR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT :

L'enquête sur les Besoins en main-d'œuvre de France Travail (BMO) : l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) est une initiative de France Travail, réalisée avec l'ensemble des directions régionales. L'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour France Travail qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension. L'enquête porte sur les établissements employeurs et les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente. L'enquête ne comprend pas les administrations de l'État. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier. Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs sont également mesurées.

<https://statistiques.francetravail.org/bmo>

STATISTIQUES SUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI : STATISTIQUE MENSUELLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) portent sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et sur les offres d'emploi confiées par les employeurs à France Travail. Les données permettant d'établir les statistiques du marché du travail sont constituées à partir d'extractions mensuelles des fichiers opérationnels de gestion de France Travail. Les catégories ABC des demandeurs d'emploi sont les catégories suivantes :

- **Catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.
- **Catégorie B :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois).
- **Catégorie C :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

<https://statistiques.francetravail.org/stmt/publication>

ENQUÊTE EMPLOI

Cette enquête réalisée par l'Insee vise à observer à la fois de manière structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. Elle s'inscrit dans le cadre des enquêtes «Forces de travail» défini par l'Union européenne («Labour Force Survey»). C'est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT).

Les questions portent sur l'emploi, le chômage, la formation, l'origine sociale, et la situation principale mensuelle sur les douze derniers mois.

LA MESURE DU LIEN FORMATION-EMPLOI

Le lien formation-emploi traduit la relation entre spécialité de formation et métier. Il prend une valeur entre 1 et 10, les valeurs les plus élevées traduisent les situations où les salariés exerçant le métier ont des spécialités de formation spécifiques ou très concentrées sur quelques spécialités. Ces valeurs sont calculées en utilisant essentiellement deux indicateurs : un indicateur de concentration des spécialités de formation, et un indicateur de spécificité (écarts entre les parts de ces spécialités dans le métier et les parts moyennes dans l'ensemble des métiers). Les indicateurs sont calculés sur l'ensemble des actifs en emploi, à l'exception de ceux qui sont en cours d'études ou sont apprentis. On tient compte également de la part des non diplômés pour qualifier l'intensité du lien entre spécialité de formation et métier. La spécialité de formation est celle du plus haut niveau de diplôme obtenu.



En savoir plus

ABOUBADRA S., BROCHIER D. (2020),
Vision prospective des emplois et des compétences dans la filière numérique. Bilan deux ans après.
Réseau Emploi Compétences.

APEC (2014),
Les métiers de systèmes d'information.

APEC (2023a),
Les activités informatiques et télécommunications, Tendances 2018-2023 des recrutements de cadres.

APEC (2023b),
Transition écologique. La dynamique de verdissement des métiers cadres est engagée.

BONNET A., LAINÉ F. (2023),
« Quelles sont les compétences en expression orale, lecture et rédaction, calcul et langues étrangères demandées par les employeurs ? »,
Eclairages et Synthèses, n°80, Pôle emploi.

DARES (2016),
Portraits statistiques des métiers, 1982-2014, Synthèse Stat, n°19.

DARES (2024),
Les portraits statistiques de branches professionnelles

DEEP (2023),
Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche.

DESJONQUERES A., de MARICOURT C., MICHEL C. (2019),
« Data scientists, community managers...et informaticiens : quels sont les métiers du numérique », *L'économie et la société à l'ère du numérique*, Insee références.

FLECHER M. (2024),
« L'informatique : un bastion masculin... mais égalitaire ? Logiques et modalités de la féminisation des filières et des métiers de l'informatique »,
Cereq Echanges, n°24. 2030.

FONDEUR Y., SAUVIAT C. (2003),
« Les services informatiques aux entreprises : un « marché de compétences » »,
Formation Emploi, n°83.

FRANCE STRATÉGIE, DARES, (2022),
Les métiers en 2030, Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications.

FRANCE TRAVAIL (2024),
Le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois.

FRANCE TRAVAIL (2025)
Portrait sectoriel national du numérique

INSEE (2023),
Les services marchands en 2023,
Document de travail, n°2024-14.

INSEE (2024),
Les professions du numérique,
<https://www.insee.fr/fr/information/6050080>

INSEE (2025),
« Les métiers du numérique » in Économie et société à l'ère du numérique. Insee Références.

LAINÉ F., MATUS M. (2021),
« Quand les entreprises déclarent leurs besoins en compétences numériques nouvelles »,
Eclairages et Synthèses, n°64, Pôle emploi.

OPIIEC (2023),
Besoins en compétences, emploi et formation en matière d'empreinte environnementale du numérique